



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la Jeunesse, à l'Engagement
et aux Sports (DRAJES) d'Île-de-France**



**LA MÉDAILLE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF (MJSSEA)**

**RÉCOMPENSER
L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE**

RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE, VALORISER LE DÉVOUEMENT ET HONORER LE SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif distingue les femmes et les hommes qui s'engagent, souvent dans l'ombre, au service des autres.

Qu'il s'agisse de sport, de jeunesse, d'éducation populaire ou d'action associative, cette distinction officielle de la République française récompense un engagement exemplaire, durable et désintéressé.

À QUI S'ADRESSE LA MÉDAILLE ?

La médaille récompense les personnes bénévoles qui se sont distinguées de manière particulièrement honorable dans les domaines suivants :

- éducation physique et sportive ;
- mouvements de jeunesse et activités socio-éducatives ;
- colonies de vacances, loisirs éducatifs et éducation populaire ;
- engagement associatif au service de l'intérêt général.

LES NIVEAUX DE DISTINCTION

- Lettre de Félicitations
- Médaille de bronze
- Médaille d'argent
- Médaille d'or

L'échelon supérieur distingue de nouveaux mérites, et non ceux déjà récompensés.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour être proposé, le candidat doit :

- être **majeur(e)** ;
- être **engagé bénévolement** dans le milieu sportif ou associatif ;
- exercer son engagement à **Paris** (niveau départemental) ou en **Île-de-France** (niveau régional) ;



Dépôt des candidatures en ligne :

DEUX PROMOTIONS ANNUELLES

Les dates de promotion sont le 14 juillet et le 1^{er} janvier. Il est possible de déposer une candidature à tout moment. En fonction du délai d'instruction, le dossier sera étudié dans le cadre de la promotion en cours ou à venir.

La distinction est acquise dès la publication de l'arrêté.

Un diplôme officiel est délivré et une cérémonie de remise peut être organisée pour honorer les récipiendaires.

DÉPOSER LA CANDIDATURE VIA LE FORMULAIRE

Flashez le QRcode ou cliquez dessus pour accéder au formulaire :



BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

Cabinet du Préfet - Bureau des décorations
5 rue Leblanc
75911 PARIS cedex 15

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Distinctions-honorifiques-et-plaques-commemoratives/Ordres-ministeriels-et-autres-medailles/Medaille-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-l-engagement-associatif>

Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) d'Île-de-France

Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
6 rue Eugène Oudiné
75013 PARIS

<https://www.ac-paris.fr/drajes-idf-jeunesse-vie-associative-engagement-et-sports-124940>